

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.		Date d'inspection Le 25 août 2026		
Nom de l'établissement La Vallée des Découvreurs		Numéro de permis 2015319		
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7		Numéro de téléphone (506) 848-6656		
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 48	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE		
Personnel SGE Mélika Belliveau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité			
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La mentore est arrivé sur place à 9 h45 pour une inspection de supervision. À son arrivée, les enfants finissaient de prendre leur collation du matin. Les éducatrices ont été observés en train de ranger correctement les boîtes à diner des enfants et de désinfecter les tables. Les enfants participaient à des activités de jeux libres, tels que jouer avec des animaux miniatures.

Des consignes verbales ont été données dans toutes les salles de classe pour signaler les transitions à venir. Les éducatrices ont invité les enfants à ranger la salle de classe et ont été observés en train d'aider et de féliciter les enfants. Ensuite, les enfants se sont mis en file devant les portes des salles de classe avant de se rendre aux toilettes. Les effets personnels des enfants étaient rangés et étiquetés correctement. Les éducatrices aider les enfants à enfiler leurs maillots de bain et leur appliquer de la crème solaire avant de sortir pour participer à des jeux dans l'eau.

Un compte a été effectué avant de sortir. Les trousse de premiers soins et les registres de présence quotidiens ont été emportés dehors, dans la cour de récréation. Une fois dans la cour, les éducatrices ont été observés en train de préparer les arroseurs et d'installer au sol des bacs remplis d'eau. Les enfants ont joués sous les arroseurs et jouer dans le bac à sable. Plus tard, un groupe d'enfants et une éducatrice ont été observés en train de jouer dans la cuisine miniature avec de l'eau, du sable et d'autres accessoires. Les enfants disaient : « Faisons de la soupe et des gâteaux ». Une éducatrice posait des questions aux enfants pendant qu'ils préparaient leur soupe et leurs gâteaux.

Par la suite, les éducatrices ont demandé aux enfants de rentrer à l'intérieur pour se changer et se préparer pour le diner. Dans une classe, les enfants jouaient à un jeu de cartes avec une éducatrice, tandis que dans une autre, ils se livraient à des jeux de rôle et à des jeux d'imagination. Le diner a été servi et les éducatrices ont servir le repas aux enfants et leur ont offert du ketchup. Les éducatrices ont surveillé les enfants pendant qu'ils mangeaient. On a pu entendre des conversations entre les enfants et les éducatrices pendant le repas. Ensuite, les lits de sieste des enfants avaient été préparés et correctement espacés sur le sol.

original signé par

Le 25 août 2026

Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par

France Dargavel

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 août 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"